

14 Sports

Omnisports/ Fin du forum consacré à la validation du projet de loi portant code du sport en République gabonaise

Un texte législatif pour réguler et réglementer la pratique du sport

JNE

Akanda/Gabon

Les fédérations et associations sportives, ainsi que les partenaires associés ont mis en place un cadre juridique sportif conforme aux standards internationaux. Le texte sera présenté prochainement au Parlement.

MISSION accomplie pour le forum de validation du projet de loi sur le code de sport en République gabonaise, qui a clos ses travaux, hier soir, au stade de l'Amitié, sis dans la commune d'Akanda, après trois jours d'intense activité. « L'examen des dispositions du présent code, selon le rapporteur général des travaux, Anacleth Mathieu Taty, a été guidé par trois soucis : élaborer un texte réaliste, sauvegarder la démocratie et concevoir un texte cohérent et logique. Les commissaires se sont attelés à satisfaire lesdits soucis. » Les participants ont travaillé au sein de trois commissions. Le groupe de travail « A » a traité « Les questions relatives aux ac-

teurs de l'organisation, de la promotion et du développement des activités physiques et sportives et des dispositions diverses ». Le groupe de travail « B » a cogité sur « Les acteurs du sport », tandis que le groupe de travail « C » a planché sur « La pratique sportive ». Depuis l'accession de notre pays à la souveraineté internationale, le sport n'est pas régi par un acte juridique majeur. C'est-à-dire une loi (...), mais par le décret n° 602 du 30 juillet 1969 portant organisation des sports civils. Il fallait donc mettre en place un cadre juridique sportif conforme aux standards internationaux.

TEXTE FONDAMENTAL. « Au regard de l'évolution technologique et des normes sportives, il était nécessaire que le Gabon change de paradigme. En changeant de paradigme, nous avons voulu, d'abord, changer de niveau de responsabilité des textes. Le texte qui organise le monde sportif gabonais est un décret. Nous avons voulu en faire une loi, la loi est plus forte qu'un décret. Notre souci était de mettre cette loi aux normes internationales », a expliqué le ministre de la Jeunesse et des Sports, Blaise Louembe, en



Photo : Wilfried MBINAH

Les commissaires posant aux côtés du ministre des Sports, Blaise Louembe.

clôturant les travaux. Il a indiqué que « nous travaillons sur ce texte depuis presque un an, et nous avons voulu échanger avec tous les corps de métiers qui vont subir cette loi dans son application. Il y a eu des amendements suffisamment importants qui nous amènent à corriger, à adapter notre texte initial. Les amendements sont fondamentaux, car ils tiennent compte de la réalité du terrain. Donc, tous les amendements ont été pris en compte et là, nous allons repartir dans nos la-

boratoires pour réécrire, cette fois-ci, une loi qui tienne compte des différentes parties. Cette loi va être présentée par le gouvernement aux deux chambres du parlement, pour pouvoir être, plus tard, promulguée et applicable. » Parlant du contenu du texte, M. Louembe a indiqué que « cette loi va consacrer le rôle fondamental du sportif au lieu que ce soit, plutôt, un rôle secondaire. Dans cette loi, nous avons accordé une grande place au sport professionnel, au sport d'élite et à l'encadre-

ment, tel que les autres pays le font et, surtout, l'accompagnement du sportif lorsqu'il quitte le territoire gabonais, de sorte qu'il ne soit pas lésé. Bref, c'est une loi fondamentale qui répond aux normes internationales. »

GRANDS CHAMPS. Abordant les grands champs qui seront légiférés par la nouvelle loi, le directeur central des affaires juridiques, Sylvestre Ondo Ebiaghe, expliquera que « jusqu'à, le Gabon n'avait pas un code du sport, c'est-à-dire un texte législatif qui régule et réglemente la pratique du sport. Le nouveau texte aura le mérite de légiférer sur le sport et de réguler les relations mouvement sportif/ministère des Sports en précisant, chaque fois, le domaine d'action de l'un ou de l'autre. Le texte va aussi permettre de consacrer de manière législative le professionnalisme au Gabon. C'est à travers ce texte que

l'on saura que la pratique sportive au Gabon est basée sur l'amateurisme et le professionnalisme. C'est une évolution majeure. » Toujours selon M. Ondo Ebiaghe, « le texte contient également des secteurs clés, la lutte contre le dopage, entre autres. Le texte vient, en effet, introduire la notion de lutte contre le dopage dans la réglementation sportive au Gabon. Enfin, le texte confirme la prévention et la lutte contre les dérives en termes d'assurance. Il fait obligation à toutes les associations et à tous les exploitants de biens meubles et immeubles concernant l'activité sportive, d'assurer leurs structures. » En conclusion, Sylvestre Ondo Ebiaghe est catégorique : « La loi contient des avancées majeures. Il fera obligation à tous les pratiquants et usagers du sport de se référer à ce document pour pratiquer le sport au Gabon. »

Chronique sportive
Une réussite

LE tournoi national de montée en "National-Foot 2", disputé en huit jours par neuf équipes (Sporting club, Mairie FC, Kongou FC, Oyem AC, TS Bourgeois, FC Mougoutsi, Iboundji FC, Adouma FC et AS DIA) issues des 9 provinces du Gabon, a connu un réel engouement en dépit de son caractère marathon. Le calendrier fut quasiment démentiel. Le stade Akoa-kam, malgré son piteux état, a drainé chaque jour un monde consistant. Certes, en 13 matches joués, 25 cartons jaunes et 3 rouges ont été distribués par des jeunes arbitres qui, dans l'ensemble, ont tiré leur épingle du jeu. La compétition n'a connu aucun débordement. Les joueurs et leurs encadreurs techniques, par un temps doux, ont souvent fait preuve de discipline et de fair-play. Les talents en herbe, il y en a eu. Ils ont rivalisé d'ardeur et de talent au cours d'une épreuve qui a enregistré 28 buts. Les techniciens de la Fégafoot, en regardant, par exemple, le comportement de certains joueurs de Mairie FC, Iboundji FC, TS Bourgeois, Sporting club et autres FC Mougoutsi, ne vont pas nous contredire: Il y a vraiment de la matière pour nos équipes nationales des jeunes. « La présence au stade des autorités locales, notamment le gouverneur du Woleu Ntem Jean-Gustave Meviane m'Obiang, dénote l'importance qu'elles accordent à notre activité », dira le président de la Fédération gabonaise de football (Fégafoot), Pierre-Alain Mounquengui. Le responsable fédéral, à l'instar d'autres férus du football, estime que le niveau de la compétition était appréciable. Ce n'est pas faux ! Même Adouma FC/Kongou FC, seul match prolifique en réalisations (5-0), a été remarquable au plan de l'engagement. Enfin, l'organisation. Dans l'ensemble, le comité d'organisation, aidé par le dynamisme des membres de la direction provinciale de la Jeunesse et des Sports du Woleu-Ntem et de la ligue provinciale, s'en est bien sorti. Même si quelques manquements ont été constatés au plan de la communication. À ce sujet, n'eut été la dextérité du président fédéral, pour avoir rétabli la vérité en début de tournoi au sujet du nombre des clubs promus, le tournoi aurait pu prendre un sérieux coup. Mais, "Oyem 2015" a été incontestablement une réussite.

MM

Arts martiaux/ 10e championnat d'Afrique centrale de karaté-do en RDC
Une amère première journée pour les karatékas gabonais

S.A.M.

Kinshasa/RDC

APRÈS une cérémonie d'ouverture très simple, et plusieurs jours dédiés, depuis le 22 juin, aux réunions techniques comme aux séminaires des arbitres et des entraîneurs, les choses sérieuses ont finalement commencé hier à Kinshasa (République démocratique du Congo), au Palais du peuple. L'entame de l'épreuve n'a pas vraiment souri aux Gabonais. Trois artistes ont atteint la finale dans leur catégorie respective et huit ont dû se contenter du bronze. Les autres ont connu la défaite face à leurs opposants. Peu de karatékas ont confirmé les bons résultats obtenus à Libreville, en 2013. Comme Dany Mba Mintsa, capitaine de la sélection nationale chez les hommes et médaillé d'or dans les -67 kg. Ce dernier s'est hissé en finale et a malheureusement perdu. Cependant, il repart de Kinshasa avec une médaille d'argent. Comme Jean-François Ngomo (-84 kg). Les résultats d'hier sont, à juste titre, jugés insuffisants par le staff tech-

nique. " Cela a été vraiment difficile", a admis le coach national, Serge Engohang Nzamba. Même son de cloche chez le président de la Fédération gabonaise de karaté-do et arts martiaux affinitaires (Fegakama), Me Paterne Dicka. " Par rapport à Libreville, nous avons, après cette première journée, pris du retard sur le nombre de médailles obtenues. J'espère que la seconde partie nous sera plus favorable. Mais il faut bien admettre que les karatékas, hommes et dames, qui ont atteint la finale ou mis la main sur le bronze, ont l'habitude de ce type d'événement ", a-t-il affirmé hier. Décidément, le Gabon, qui remettait en jeu son titre de champion d'Afrique centrale, a eu du mal à entrer dans la compétition. Hier, Warren Kombi Moutety, premier gabonais à fouler le tatami, a perdu, lors des katas individuel chez les hommes. Le second compétiteur, Aristide Bachama, s'est laissé dominer par le fougueux représentant de la République démocratique du Congo. L'énergie et la rage de vaincre de son adversaire ont sans doute té-tanisé le jeune gabonais qui a eu de réelles difficultés à réagir. Son manque de détermination et d'agres-

sivité a concouru à une défaite pourtant évitable. Et comme un malheur n'arrive jamais seul, il est sorti en boitant. Ces deux revers consécutifs ne sont vraiment pas du goût du staff technique, qui a regroupé les autres karatékas et les a remotivés. Ce court conclave a réveillé les combattants suivants. C'est ainsi que Dany Mba Mintsa, champion en titre dans la catégorie des- 67 kg, sonne la révolte. Il ne laisse aucune chance à son adversaire congolais qui n'en mène pas large pendant les trois minutes de cette confrontation. Avec calme et précision, chacune des touches de Mba Mintsa est victorieuse. Cette première victoire de la journée est une bonne nouvelle pour le camps gabonais. Au fil du temps, la balance se rééquilibre et permet donc au Gabon, à cet instant, de compter deux victoires pour autant de déconvenues chez les hommes. Cette dynamique est cependant interrompue par le combat de la jeune Cynthia Ntasma Ovono. Opposée à la petite représentante de la RDC, elle a du mal à faire face à la ruse de cette dernière. Une fois que son avance aux points a été acquise, elle a passé le reste du temps à fuir le duel. Une at-

titude qui a déconcerté la Gabonaise. Les autres combattants n'ont pas fait mieux et le Gabon est en passe de perdre son titre de champion d'Afrique centrale (zone 4). Le staff technique espère cependant que le passage des équipes de kata et de kumité (hommes et dames) va changer la donne aujourd'hui. Six pays (et non cinq comme indiqué lors de notre précédente édition, NDLR) participent à cette 10e édition : le Gabon, le Cameroun, le Tchad, le Congo-Brazzaville, la République centrafricaine (qui n'avait plus participé à des compétitions sous-régionales dans cette discipline depuis de nombreuses années) et la RDC, hôte de l'événement. **Les résultats des Panthères lors de la première journée :**
Argent : Dany Mba Mintsa (kumité hommes - 67 kg), Jean François Ngomo (kumité hommes - 84 kg), Stella Ngnigone (kumité -55 kg dames),
Bronze : Michel Mvélé Mba (kata individuel), Warren Kombi Moutety (kumité hommes - 60 kg), Davy Edzo (kumité hommes +84 kg), Cynthia Ntasma Ovono (kumité - 50 kg dames), Dalida Atsima (kumité -68 kg dames)

Football

Les clubs de D1 et D2 hôtes de la Fégafoot

MM

Libreville/Gabon

LES membres du bureau exécutif de la Fédération gabonaise de football (Fégafoot), notamment le président Pierre-Alain Mounquengui et le patron de la Ligue nationale de football professionnel (Linafp), Brice Mbika Ndjambou, étaient, hier, à l'hôtel Boulevard, face aux responsables des clubs professionnels de D1 et D2 du Gabon. Présent également à ces échanges marqués du sceau



Photo : Aristide Mousavou B

Pierre-Alain Mounquengui, président de la Fégafoot (à gauche), au cours de la rencontre avec les représentants des clubs de D1 et D2.

de la convivialité, le nouveau secrétaire général de l'Uniffac, Hyanice Bigouagou-Diloussa. Au centre de la rencontre : le système d'octroi des licences aux clubs, qui est une recommandation de la Fédération internationale de football association (Fifa) et de la Confédération africaine de football (Caf). Le deuxième point était lié aux subventions reçues de la Confédération africaine de football (Caf) par la Fégafoot, avant et après la Can 2015. Sans oublier le déroulement de la coupe du Gabon interclubs 2015. Nous y reviendrons.

Mariage



28 Juin 2014 - 28 Juin 2015
Il y a 1 an jour pour jour que Jean et Anne Marie ont dit OUI devant Dieu et les Hommes.
Joyeux Anniversaire.